

Réponse de votre serviteur à M. R. Labelle :

« J'aurai grand plaisir à vous connaître et comme vous me le proposez je suis certain qu'un entretien peut tout à fait m'être utile avant de me rendre auprès de M. André Malraux, Ministre d'Etat qui a pour mission de veiller sur un domaine qui est aussi le mien. »

★

Je prends donc le chemin de l'Elysée et suis fort courtoisement reçu par M. Labelle. Nous conversons durant une petite heure sans nous bien comprendre, au début. M. Labelle s'efforce de situer la personne que je suis. Ce mot « tradition » employé dans ma lettre adressée au Président de la République l'inquiète. Le terme paraît évoquer quelque vieillerie, en tout cas le passé. Dans l'étendue de sa signification la tradition relie pourtant le présent au passé. On peut prétendre qu'elle évolue tout en conservant sa ligne. On avance en tenant sa ligne.

Pour M. Labelle il y eut rupture avec le passé dès l'apparition de Cézanne, lequel — à mon sens — est un auteur attaché à la tradition, ne désirait-il point refaire du Poussin sur nature ? Et, depuis cette rupture, des formes d'art sont périmées, condamnées, inutilisables (le mot exact prononcé ne vient point au bout de ma plume). « Il est impensable qu'un poète s'exprime, de nos jours en vers réguliers, impensable qu'un peintre reprenne pour motif un coucher de soleil » (là, je pense que je transcris fidèlement). Ce n'est pas — bien entendu — mon opinion. Le poète et l'artiste peuvent faire œuvre nouvelle, originale vraiment, s'ils font preuve de quelque génie sans pour cela rejeter toutes les règles, ni les sujets déjà employés. Il ne s'agit pas d'imiter ce qui a été créé, mais de le surpasser, si possible. Si l'on condamne des formes d'expression sous le prétexte qu'elles sont dépassées où s'arrêtent les interdits ? De condamnation en condamnation on rejoint Isidore Osou (je crois que c'est le nom de cet inspiré) qui les rejettent toutes et pour les arts on arrive aux pires envois — je ne dis pas œuvres d'art — de cette Biennale des jeunes imageant je suppose cette *politique artistique du Gouvernement et cette impulsion qui paraît la plus conforme aux intérêts de l'art français et à l'esprit de notre époque*. Je demande en quoi une moto enveloppée dans un drap maintenu par de la ficelle peut être considérée comme représentative de la sculpture française contemporaine ? Tous les aspects et les recherches artistiques doivent trouver place à la Biennale, me dit mon interlocuteur. Mais pourquoi seulement *quelques-uns* et pas tous ?

Quels sont les peintres dont vous défendez la cause ? demande M. Labelle, qui est homme de bonne volonté. Je ne prononce aucun nom. Je ne suis pas venu soutenir certains artistes plutôt que d'autres, mais venu pour défendre ces tendances que l'on sacrifie au bénéfice de tendances tenues, bien arbitrairement, pour les seules représentatives de notre époque. Je refuse mon adhésion pour un tel choix. Je ne nie nullement l'existence de l'informel en tant que fait, mais seulement *un* fait de notre époque où d'abandon en abandon l'artiste « œuvre » — dans le meilleur des cas — uniquement avec les fesses des autres. Je cite là une des plus brillantes manières de Klein, cet artiste qui se surpassa en exposant *rien* dans un Salon. Le vide nous est offert (encore plus fort que Isidore Asou). A nous d'y puiser nos émotions d'art les plus distinguées.

Je m'arrête. Peut-être ai-je imparfaitement traduis les propos de M. Labelle, sa pensée, son opinion, toutes deux proches de celles de André Malraux. Bien entendu j'ai développé beaucoup plus mon point de vue que le sien, les colonnes de la revue lui sont donc offertes bien volontiers pour des précisions ou des rectifications.

Me reportant au conseil de M. Labelle : « *C'est au Ministre d'Etat et non à la Présidence de la République qu'il conviendrait plus précisément, le cas échéant, de plaider la cause des peintres...* » je demande au Chargé de Mission de m'indiquer la marche à suivre pour obtenir un rendez-vous. La réponse est déconcertante : il apparaît comme improbable, voire impossible que M. André Malraux m'accorde une entrevue, même courte, même brève.

Nous verrons bien.

Auvergnat je suis, vous le savez, mon bon cousin et l'opiniâtreté c'est une qualité, non ?

J. C.